



## SARL - TRANSFERT D'UN ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL DEPUIS UN AUTRE RESSORT, PAR CRÉATION D'UN FONDS DE COMMERCE

---

Le dossier complet permettant de modifier une inscription au registre du commerce et des sociétés peut être déposé sur le site <https://www.infogreffe.fr/formalites/modifier-une-entreprise>

### Pièces justificatives à joindre au dossier

- un pouvoir du représentant légal, s'il n'effectue pas lui-même la formalité
- si l'activité déclarée est réglementée, une copie de l'autorisation, du diplôme, de l'agrément ou du titre, selon le cas

### Coût

| Emoluments du Greffe (HT) | Débours / Frais postaux | TVA     | INPI | BODACC | Tarif (TTC) |
|---------------------------|-------------------------|---------|------|--------|-------------|
| 55,08 €                   | 26,49 €                 | 16,31 € | 0 €  | 0 €    | 97,88 €     |

Greffe : émoluments fixés par arrêté du 10 mars 2020 du ministre de l'économie et des finances et du ministre de la justice

INPI : Institut National de la Propriété Industrielle (somme reversée par le greffe)

BODACC : Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (somme reversée par le greffe)